

Audit – Bureau de Lorient
Centre des Affaires du Pré aux Clercs
4 rue Abbé Laudrin

56100 Lorient

T : +33 (0)2 97 64 04 84

CPTS DU PAYS DE QUIMPERLE

Association loi 1901

Siège social : 25, rue du Trévoux
29380 BANNALEC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



CPTS DU PAYS DE QUIMPERLE

Association loi 1901

Siège social : 25, rue du Trévoux
29380 BANNALEC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'association CPTS DU PAYS DE QUIMPERLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CPTS DU PAYS DE QUIMPERLER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » dans l'annexe des comptes annuels, qui présentent les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lorient, le 7 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Stéphane PIQUEE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 044	2 642	20 402	1 226
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	
Total	27 044	2 642	24 402	1 226
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	534		534	
Charges constatées d'avance				102
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	476 777		476 777	536 692
Total	477 311		477 311	536 794
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	504 355	2 642	501 713	538 020

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	347 913	186 059
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	58 987	161 854
Situation nette (sous-total)	406 900	347 913
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	406 900	347 913
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	80 000	20 000
Total	80 000	20 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 555	3 654
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 826	5 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 433	
Produits constatés d'avance		161 250
Total	14 814	170 107
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	501 713	518 020

	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations								
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services				28	0,01		-28	-100,00
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		363 461	94,78	322 425	99,99		41 036	12,73
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions								
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.								
Utilisations des fonds dédiés		20 000	5,22				20 000	#####
Autres produits		8	0,00	2	0,00		6	309,24
Total		383 469	100,00	322 455	100,00		61 014	18,92
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		154 757	40,36	90 779	28,15		63 978	70,48
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		1 026	0,27	22	0,01		1 004	4514,17
Salaires		67 382	17,57	42 246	13,10		25 136	59,50
Cotisations sociales		21 786	5,68	12 720	3,94		9 066	71,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		2 090	0,54	184	0,06		1 906	1034,32
Dotations aux provisions								
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées								
Reports en fonds dédiés		80 000	20,86	20 000	6,20		60 000	300,00
Autres charges		3 007	0,78	7	0,00		3 000	#####
Total		330 047	86,07	165 959	51,47		164 089	98,87
Résultat d'exploitation		53 421	13,93	156 496	48,53		-103 074	-65,86
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		5 568	1,45	5 359	1,66		210	3,91
Reprises sur provisions, dépréciations								
Différences positives de change								
Produits des immo. financières cédées								
Produits nets sur cession VMP et intr. tréso.								
Total		5 568	1,45	5 359	1,66		210	3,91
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées		3	0,00				3	#####
Différence négatives de change								
Valeurs comptables des immo. finan. cédées								
Charges nettes sur cession VMP et intr. tréso.								
Total		3	0,00				3	#####
Résultat financier		5 565	1,45	5 359	1,66		207	3,86

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% PE	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	58 987	15,38	161 854	50,19	-102 868	-63,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	389 037		327 813		61 224	18,68
TOTAL DES CHARGES	330 050		165 959		164 092	98,87
EXCEDENT OU DEFICIT	58 987	15,38	161 854	50,19	-102 868	-63,56
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association a pour objet d'initier, de favoriser et de développer un projet de regroupement entre professionnels de santé libéraux, les professionnels des établissements de soins et des structures sociales et médico-sociales exerçant sur le Pays de Quimperlé

Activités ou missions :

Mise en place de projets de santé

Moyens mis en oeuvre :

Coordination des professionnels de santé

Effectifs :

3

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2023-03 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La présentation des comptes annuels de l'association n'est pas impactée de façon significative par la modernisation du plan des comptes.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☒
Frais externe de formation		☐	☐	☒
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	D	4				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de développement :

Frais de développement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

1 778

21 266

23 044

4 000

4 000

1 778

25 266

27 044

Amortissements et dépréciations

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

552

2 090

2 642

552

2 090

2 642

Créances représentées par des effets de commerce :

NEANT

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

Actif immobilisé.....
Actif circulant et charges constatées d'avance.

Montant brut

A 1 an au plus

A plus d'1 an

4 000

4 000

534

534

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

NEANT

Participations et créances rattachées.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			21 266			21 266
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....			4 000			4 000
Total.....			25 266			25 266

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....						

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....		2 090			2 090
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total.....		2 090			2 090

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Elements transférés à l'actif circulant	Elements cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total.....				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

--

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

--

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		161 854
AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	161 854	
Total des affectations	161 854	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecarts de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	186 059	161 854		347 913
Résultat de l'exercice.....	161 854	58 987	161 854	58 987
Situation nette	347 913	220 841	161 854	406 900
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	347 913	220 841	161 854	406 900

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour pertes sur contrats.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer
A	B	C	D	A+B-C+D			
Subventions d'exploitation							
Financement ARS médicobus	20 000		20 000				
Financement ARS médicobus					80 000	80 000	
Sous-total	20 000		20 000		80 000	80 000	
Contributions financières d'autres organismes							

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 555	2 555		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	6 826	6 826		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 433	5 433		
Produits constatés d'avance				
Total :	14 814	14 814		

Dettes représentées par des effets de commerce : NEANT

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
Emprunts et dettes financières diverses
Fournisseurs..... 2 555
Dettes fiscales et sociales..... 2 806
Autres dettes 5 433

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions	363 461	322 425	100,00	100,00
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	363 461	322 425	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	1 526	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	1 526	

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**NATURE DES PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RESULTAT EXCEPTIONNEL
AU COURS DE L'EXERCICE**

Produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel

--

Ecritures comptables d'origine purement fiscale telles que définies et prévues par les règlements de l'ANC

--

Changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales

--

Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres

--

CREDITS D'IMPOTS

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Total	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

9 - AUTRES INFORMATIONS

Les subventions sont versées par l'assurance maladie en vertu de l'Accord Conventionel Interprofessionnel (ACI).

L'information relative aux rémunérations des cadres dirigeants n'est pas communiquée dans la mesure où elle revêt un caractère individuel.